®Glutoclean

Nettoyant pour vitres de cheminée et de poêle

Fiche d'informations techniques

750ml / Référence 036902074 / EAN 4044899369028



Nettoyant spécial prêt à l'emploi pour éliminer en profondeur les dépôts de suie, les résidus de combustion, la graisse et les salissures tenaces sur les vitres de cheminées et de poêles. Il garantit rapidement une vue dégagée, une propreté éclatante et un aspect soigné : il suffit de vaporiser et d'essuyer.

- Effet immédiat
- élimine les dépôts de suie
- prévient l'apparition de salissures tenaces

Champ d'application

Nettoyant prêt à l'emploi pour éliminer les dépôts de suie, les résidus de combustion, la graisse et les salissures tenaces.

Traitement

À utiliser uniquement lorsque le poêle ou la cheminée est froid(e) ! Vaporisez uniformément sur la surface vitrée encrassée et laissez agir 1 à 2 minutes. Retirez les résidus dissous à l'aide d'un chiffon, d'une éponge ou d'un essuie-tout, puis rincez à l'eau claire. Essuyez ensuite avec un chiffon propre.

Stockage

Conserver le récipient bien fermé, dans un endroit frais, mais à l'abri du gel. Conserver hors de portée des enfants.

Remarques

Respectez les consignes d'entretien fournies par le fabricant de la cheminée ou du poêle. La peinture doit avoir été cuite avant le premier nettoyage. Protégez les zones environnantes de la surface à nettoyer pour éviter tout contact avec le produit. Le cas échéant, rincez immédiatement abondamment à l'eau.

Glutolin Renovierungsprodukte GmbH Im Schedetal 1 · 34346 Hann. Münden Tél. : +49(0)55 41 / 70 03-03 · www.glutoclean.de · info@glutolin.de

Remarque:
Toutes les informations et données figurant dans cette fiche technique correspondent à notre expérience pratique et à nos analyses en laboratoire, et reposent sur l'état actuel de la technique. Elles ne constituent toutefois que des indications générales qui ne constituent en aucun cas une garantie des propriétés du produit. Étant donné que les conditions de stockage, de transport et de mise en œuvre échappent à notre contrôle, aucune obligation juridique ne peut être déduite de ces indications. Il incombe à l'utilisateur de vérifier que les produits sont adaptés à l'usage qu'il prévoit d'en faire, compte tenu des conditions spécifiques du chantier.